

Pérols, le 21 Janvier 2010

A l'attention des Responsables de laboratoires, □
correspondants locaux de réactovigilance, □
directeur de l'établissement de Santé □

| | | |
|---------------|------------------------------|-----------------------------------|
| OBJET: | Antibiotique: Bactrim | Pipéracilline + tazobactam |
| | Code: 061100 - 065100 | 061079 - 065079 |
| | Lot: 259134 | 259102 |

Madame, Monsieur,

Suite à une réclamation client, nous avons confirmé la présence de disques de Pipéracilline + Tazobactam dans quelques cartouches de Bactrim du lot mentionné ci-dessus.

Après analyse, il est envisageable, même si ce défaut n'a pas été constaté, que des disques de Bactrim de ce même lot soient présents dans les cartouches de Pipéracilline + Tazobactam du lot mentionné ci-dessus.

Un faible pourcentage des lots est concerné et les disques incriminés peuvent être identifiés avant le rendu des résultats, à la fois:

- par identification visuelle
- par alerte si le module de lecture des sigles est activé
- par alerte du système expert
- lors du contrôle par le biologiste.

Cependant, par mesure de précaution et après en avoir informé l'AFSSAPS, nous vous recommandons de nous retourner les cartouches de ces lots que vous pourriez avoir en stock.

Dès réception de ces cartouches, nous vous adresserons les cartouches de remplacement du nouveau lot.

Conscient de la gêne occasionnée dans votre laboratoire, nous vous prions d'accepter toutes nos excuses.

Nous tenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le service qualité

Le service réactifs